

Le nouveau texte sera présenté aujourd'hui à l'APN

Le code d'investissement délesté de la règle 51/49

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3896 - Lundi 13 juin 2016 - Prix : 10 DA

Affaire des moines de Tibhirine

Echange de prélèvements entre magistrats algériens et français

Page 24

Pour l'ensemble des filières

Les résultats du Bac connus au plus tard le 15 juillet

Page 2

Situation financière oblige
Des projets différés dans le transport urbain

Page 3

Football (JO-2016-préparation)
Algérie



Raouraoua se réunit avec les Olympiques à Tikjda

Page 23

Premier league/
Leicester City



Mahrez pas encore fixé sur son avenir

Page 24

18 morts et 32 blessés en une journée

La route encore plus meurtrière avec le ramadhan

● Ils ont investi le siège de la daïra de Kherrata/Des habitants protestent contre les accidents de la route



Ph/D. R.

Les facteurs à incriminer sont la somnolence au volant, l'excès de vitesse et l'absence d'entretien des véhicules. En période de jeûne, les facteurs de risques sont démultipliés en raison du manque de sommeil et de contrôle de soi des conducteurs.

Page 2

Messahel l'a annoncé lors de la session du dialogue algéro-américain

Une réunion sur la déradicalisation en septembre à Alger

Page 4

Ramadhan 2016

Florilège d'animations culturelles à Alger

Page 13

18 morts et 32 blessés en une journée

La route encore plus meurtrière avec le ramadhan

■ Les facteurs à incriminer sont la somnolence au volant, l'excès de vitesse et l'absence d'entretien des véhicules. En période de jeûne, les facteurs de risques sont démultipliés en raison du manque de sommeil et de contrôle de soi des conducteurs.

Par Yacine Djadel

A peine le mois de ramadhan commencé, dix-huit personnes ont trouvé la mort et 32 autres ont été blessées dans 21 accidents de la circulation enregistrés durant la journée de samedi à travers 15 wilayas du pays. Dans ce bilan établi par la Gendarmerie nationale, l'accident le plus grave est survenu sur la route nationale RN16 reliant la wilaya de Tébessa à celle de Souk-Ahras, plus exactement au niveau de la commune de Boulhef-Dyr. Pour plus de précisions, ce nouveau drame qui a fait des victimes s'est produit lorsque le conduc-

Ils ont investi le siège de la daïra de Kherrata
Des habitants protestent contre les accidents de la route

DES DIZAINES de citoyens issus de la petite bourgade dite Tiaâtiline dans la commune de Kherrata ont investi, hier, le siège de la daïra pour protester contre les nombreux accidents de la route enregistrés, surtout depuis le début du mois de ramadhan, sur la RN 09 à hauteur de leur village. Les mécontents ont exigé du chef de daïra «l'installation de ralentisseurs pour mettre fin aux nombreux drames qui affectent les habitants de la bourgade en raison des accidents de la route dus à l'excès de vitesse». La colère des habitants trouve sa raison d'être suite aux trois accidents de la route qui se sont produits sur cet axe routier depuis le début du ramadhan ; le dernier en date, avant-hier, où un vieil homme a été percuté par un véhicule alors qu'il traversait la route. Grièvement blessée, la victime se trouvait toujours, hier, entre la vie et la mort. Plusieurs décès et blessés ont été enregistrés au niveau de ce lieu-dit suite à d'autres accidents, que ce soit durant cette première semaine du ramadhan ou auparavant. Une dame âgée a également été percutée par un véhicule il y a quatre jours. Les protestataires ont exigé aussi «la réparation de l'éclairage public défectueux» afin d'éclairer la route et améliorer la visibilité et, par ricochet, diminuer les accidents sur cet axe routier considéré comme un point noir. Nous avons appris que le chef de daïra s'est engagé pour l'installation d'une passerelle dans les semaines à venir, ceci au cours d'une rencontre avec une délégation des habitants. Un délai de dix jours est fixé par ces derniers qui menacent de revenir à la charge en cas de passivité des autorités.

H.C.

teur d'un véhicule léger a perdu le contrôle de sa voiture après un dépassement dangereux provoquant sa collision avec un autocar venant en sens inverse, selon la même source. L'accident a coûté la vie aux cinq occupants de la voiture et causé des blessures à sept passagers de l'autocar. Une enquête a été ouverte par la brigade de la gendarmerie de Boulhef-Dyr, précise la même source. Un début de ramadhan pour cette année qui s'annonce encore meurtrier sur nos routes. En effet, la route algérienne continue d'être meurtrière en ce début de mois de ramadhan. Chaque année, le nombre d'accidents de la route, de blessés et de morts augmente tragiquement pendant ce mois sacré. Les seuls facteurs à incriminer sont la somnolence au volant, l'excès de vitesse et l'absence d'entretien des véhicules. En période de jeûne, les facteurs de risques sont démultipliés en raison du manque de sommeil et du contrôle de soi des conducteurs. Parmi les causes de cette hécatombe, il y a aussi le désir d'arriver à temps pour le ftour. En fin de journée, les conducteurs sont pressés de rentrer chez eux. Ce moment de la journée est le plus dangereux pour qui s'aventure sur les routes. Plusieurs accidents ont été enregistrés par les services de la Protection civile depuis le début de ce mois. Pour la journée d'hier, trois personnes ont trouvé la mort et quatre ont été blessées dans deux accidents de la circulation survenus



PH/D. R.

dans la nuit de samedi à dimanche dans la wilaya de Batna, a-t-on appris auprès de ces derniers. D'après la même source, le premier accident s'est produit, précisément, sur le chemin de wilaya n°26 au lieu-dit Naseri Ismail et ce, suite au dérapage d'un véhicule qui s'est renversé, provoquant au passage la mort du conducteur, âgé de 35 ans. D'après les précisions fournies à l'APS par Zouhir Nekaâ, chargé d'information et de la

communication, la personne décédée a été évacuée vers la morgue du CHU de Batna. Par ailleurs, le deuxième accident qui s'est produit sur la route nationale n° 75, plus exactement à l'entrée Est de la ville d'Ain Djasser, est survenu quand un véhicule a percuté une moto, causant la mort sur place de deux personnes et des blessures de divers degrés à quatre autres âgées entre 24 et 28 ans, selon le même responsable. Les

dépouilles des deux victimes ont été transférées à la morgue du secteur de santé de la ville d'Ain Djasser. Celle-ci a également reçu les 4 victimes blessées après avoir bénéficié des premiers soins, a-t-il ajouté. A ce propos, une enquête a été ouverte par les services concernés pour déterminer les circonstances exactes de ces drames. Il est à rappeler que si les accidents mortels de la route ont tendance à s'accroître lors du mois de carême, il n'empêche que le fléau, nul n'est besoin de le dire, constitue une réalité alarmante durant toute l'année. Pour preuve, au cours du mois de mai dernier, quatre personnes ont trouvé la mort et 168 autres ont été blessées dans 138 accidents similaires, a affirmé la source. Ainsi, depuis le début du ramadhan, 19 blessés ont été enregistrés dans des accidents de la circulation dont 9 recensés la première journée du mois sacré. C'est dire qu'en dépit des mesures répressives prises par les autorités depuis quelques années afin de réduire ce fléau, les statistiques des accidents de la route se maintiennent à un niveau alarmant, classant l'Algérie parmi les pays les plus dangereux dans le monde en matière de sécurité routière. Face à cette hécatombe, tous les organismes luttant contre l'insécurité routière appellent les automobilistes à plus de vigilance en limitant la vitesse et en respectant le code de la route. Y. D.

Pour l'ensemble des filières

Les résultats du Bac connus au plus tard le 15 juillet



PH/D. R.

Le ministère de l'Education nationale a annoncé que les résultats de l'examen écrit du concours de recrutement d'enseignants seront connus le 23 juin et ceux du baccalauréat 2016 pour l'ensemble des filières au plus tard le 15 juillet. «Au regard de la complexité de la situation que nous vivons actuellement suite à la fuite partielle des sujets du baccalauréat, et notamment de la charge imprévue de travail conséquemment à l'organisation de la session partielle de cet examen, le ministère de l'Education nationale annonce que les résultats du baccalauréat 2016 pour l'ensemble des filières seront connus au plus tard le 15 juillet 2016», précise un communiqué du ministère. Par ailleurs, le ministère a décalé d'une semaine les résultats du concours de recrutement

d'enseignants, selon la même source qui précise que «les résultats de l'examen écrit seront connus le 23 juin, l'examen oral est programmé les 27 et 28 juin et le résultat final sera donné le 3 juillet 2016». Le ministère a «accordé la priorité aux résultats des examens scolaires (5° AP et BEM) dont les échéances de communication des résultats sont maintenues telles que prévues au plus tard le 11 juin pour la 5° AP et le 17 juin 2016 pour le BEM», conclut le communiqué. La date de retrait des convocations et désignation des centres d'examen des épreuves partielles du Bac auront lieu aujourd'hui. Pour rappel, les candidats vont refaire les disciplines dont la fuite a été confirmée par les services habilités. Il s'agit de sept disciplines de la filière «sciences expérimentales», les

épreuves des mathématiques, des sciences de la nature et de la vie, de physique et d'anglais, de français et d'histoire-géographie et de philosophie. Ces quatre dernières disciplines seront, selon la ministre, totalement ou partiellement partagées avec d'autres filières (mathématiques, technique mathématiques, et gestion et économie). La ministre avait affirmé qu'en raison de la concentration encore vivace des candidats, la réorganisation des disciplines ayant fait l'objet de fuites a été décidée du 19 au 23 juin. Nouria Benghebrit a souligné que le calendrier des examens qui se dérouleront pendant le mois de ramadhan sera souple. «Le calendrier est volontairement aéré pour permettre à nos candidats durant ce mois de ramadhan d'être à l'aise», a-t-elle affirmé. Elle rassure les candidats en affirmant que les établissements scolaires resteront ouverts pour les candidats concernés par la réorganisation partielle des épreuves du baccalauréat, afin de leur permettre de réviser en groupe. Elle précise encore que des conseillers d'orientation et des guides seront au côté des candidats pour leur assurer un accompagnement psychologique. La ministre a également précisé que les sujets seront à la portée de tout candidat ayant révisé ses cours comme ceux déjà abordés. Elle a également exprimé sa détermination à consolider les deux principes contenus dans la Constitution, à savoir «équité et égalité des chances». Concernant la correction, M^{me} Benghebrit a rappelé le maintien du dispositif mis en place pour cette opération.

Meriem Benchaouia

Le nouveau texte sera présenté aujourd'hui à l'APN

Le code d'investissement délesté de la règle 51/49

■ Le ministre de l'Industrie, Abdesselam Bouchouareb, est attendu aujourd'hui à l'APN pour convaincre les députés des nouveautés du projet du code d'investissement, surtout que le droit de préemption et la règle 51/49%, appliqués sur les investissements étrangers en Algérie, sont extirpés de ce nouveau texte. Deux sujets qui ont déjà engendré une polémique autour d'un «renoncement de l'Etat».

Par Nacera Chennai

Instituée par la loi de finances 2009 à l'époque d'Ahmed Ouyahia en tant que Premier ministre, la règle 51/49% régissant l'investissement étranger en Algérie est extirpée du code de l'investissement pour être régie par les textes de lois de finances, rappelant qu'une mesure dans ce sens a été introduite par la LF 2016. Les initiateurs du texte en question expliquent cette décision par la difficulté de contrôler l'ensemble des flux entrants des investissements étrangers puisque seuls ceux éligibles et souhaitant bénéficier d'avantages sont enregistrés auprès de l'Andi. Une situation qui a permis, d'ailleurs, durant la période allant du 31 décembre 2008 au 31 décembre 2013, à 5 141 étrangers de s'infiltrer pour exercer des activités de commerce, dont 711 au titre de l'import, alors que pour la même période l'Andi n'a enregistré que 110 déclarations d'investissements étrangers approuvés par le CNI.

Dans l'exposé des motifs, l'initiateur tente de rassurer suite à la polémique autour d'un «renoncement» à ce droit de l'Etat en expliquant que le droit de préemption «a perdu le rôle d'instrument de contrôle de l'accès des étrangers à l'économie nationale depuis la suppression de la procédure d'examen préalable par le Conseil national de l'investissement». D'où la proposition «de se satisfaire, pour la minoration de valeur des transactions de l'espèce, du droit de préemption institué par le code des procédures fiscales, sous réserve de son extension aux actions et parts sociales» tout en rappelant qu'une mesure allant dans ce sens avait été introduite par la loi de finances complémentaire de 2015. Seulement, il est indiqué que ce droit n'a plus



P.H/D. R.

de place dans le code de l'investissement mais est prévu dans son article 30, de soumettre toutes les cessions d'actions ou de parts sociales ainsi que d'actifs par ou au profit d'étrangers, à une autorisation du ministre chargé de l'investissement. Par ailleurs, l'article 31 stipule que les cessions, à hauteur de 10% et plus des actions et parts sociales d'entreprises étrangères détenant des participations dans une société de droit algérien, considérées comme des cessions «indirectes», doivent passer par le Conseil des participations de l'Etat.

Dans le même sillage, il est proposé que l'irrespect de cette formalité ou une objection «motivée» par le CPE, dans un délai d'un mois à compter de la récep-

tion de l'information relative à la cession, «confère à l'Etat un droit de préemption portant sur un nombre d'actions ou de parts sociales» de la société algérienne. A ce propos, l'exposé des motifs précise que cette disposition concernera les opérations réalisées hors Bourse.

En outre, il est possible pour les autres investissements (nationaux) de faire des cessions mais avec autorisation des autorités publiques. Mais cette cession est subordonnée à un engagement du repreneur auprès de l'Andi d'honorer toutes les obligations prises par l'investisseur initial et ayant permis l'octroi des dits avantages, faute de quoi ces avantages sont retirés. Le projet stipule aussi le déplacement de deux autres mesures : la règle

du recours obligatoire au financement interne et la règle régissant le partenariat avec les entreprises publiques économiques (EPE) par ouverture du capital.

Par ailleurs une hiérarchisation des avantages en fonction de l'importance de l'investissement est proposée. Il s'agit des avantages communs pour tous les investisseurs éligibles (exonérations fiscales et douanières, franchise de TVA...), des avantages supplémentaires au profit des activités privilégiées (industrie, agriculture et tourisme) et des avantages exceptionnels pour les investissements qui présentent un intérêt particulier pour l'économie nationale. Il est proposé de limiter l'obligation d'examen et de décision du CNI pour l'octroi de ces avantages aux

projets dépassant le seuil de 5 milliards DA contre 2 milliards DA actuellement.

Enfin, le texte fait obstacle à la minoration du capital des sociétés étrangères qui bénéficient du droit à transfert des revenus et des produits de la liquidation et de la cession, et ce, à travers l'exigence, pour l'accès à ce droit, d'un apport minimum en fonds propres. Actuellement, ce droit de transfert de revenus (capital, dividendes...) des investisseurs étrangers est soumis à la seule condition d'apporter un dinar pour une Société à responsabilité limitée (Sarl) et moins de 5 000 euros (équivalent en dinars) pour une Société par actions (Spa).

N. C.

Situation financière oblige

Des projets différés dans le transport urbain

Devant l'augmentation constante des besoins de la population le gouvernement a été amené à inaugurer un vaste programme de développement des transports urbains, étalé jusqu'en 2015. Mais il s'est avéré que les difficultés financières résultant de la crise pétrolière ont obligé les pouvoirs publics à en différer plusieurs, fera savoir le P-DG de l'entreprise du Métro d'Alger (EMA), Omar Hadbi, sur les ondes de la Chaîne III. Il semble que le secteur des transports est affecté par une éventuelle restriction budgétaire due à la baisse du prix du pétrole enregistrée dernièrement sur le marché mondial. Pour faire face à cette crise financière, le gouvernement continue de prendre des mesures. Les projets non engagés, dont ceux du transport urbain, sont différés jusqu'à nouvel ordre et seront lancés dès que la situation financière du pays s'améliore.

«Au départ, le programme de développement des transports urbains ambitionnait de doter d'un réseau de tramway plusieurs villes du pays, mais les difficultés résultant de la crise pétrolière nous ont obligés à différer des projets concernant huit parmi elles», a révélé, hier, le P-DG de l'entreprise du Métro d'Alger (EMA), affirmant que le développement de réseaux de transport par bus s'est avéré, désormais, indispensable pour compléter les services offerts par le métro ou le tramway.

Le P-DG de l'EMA a souligné, d'autre part, que depuis leur mise en service, le métro d'Alger et les lignes de tramway inaugurées dans trois villes du pays ont transporté 150 millions de personnes. Il annonce également que l'avancement des travaux d'extension, en cours, des lignes du métro vers Ain Naâdja et Place des Martyrs, vont permettre de relier ces

deux destinations, à partir de novembre 2017. Deux autres extensions doivent relier à terme El Harrach au nouvel aéroport d'Alger et Ain Naâdja à Baraki, portant la totalité du réseau à 40 km. Notons que l'entrée en exploitation des extensions des lignes du métro d'Alger reliant la Grande poste à la Place des Martyrs et Haï El Badr à Ain Naâdja est prévue pour fin 2017, affirmait récemment un responsable à l'Entreprise du métro d'Alger. «L'ordre de service de démarrage des travaux (ODS) du système intégral des extensions des lignes de métro de la Grande poste à la Place des Martyrs et Haï El Badr-Ain Naâdja a été donné en janvier aux entreprises de réalisation. La réception et l'entrée en exploitation de ces deux lignes devraient se faire fin 2017», a déclaré le directeur du système métro auprès de l'EMA, Sadji Khaled. Les contrats d'installation du système intégral de ces deux

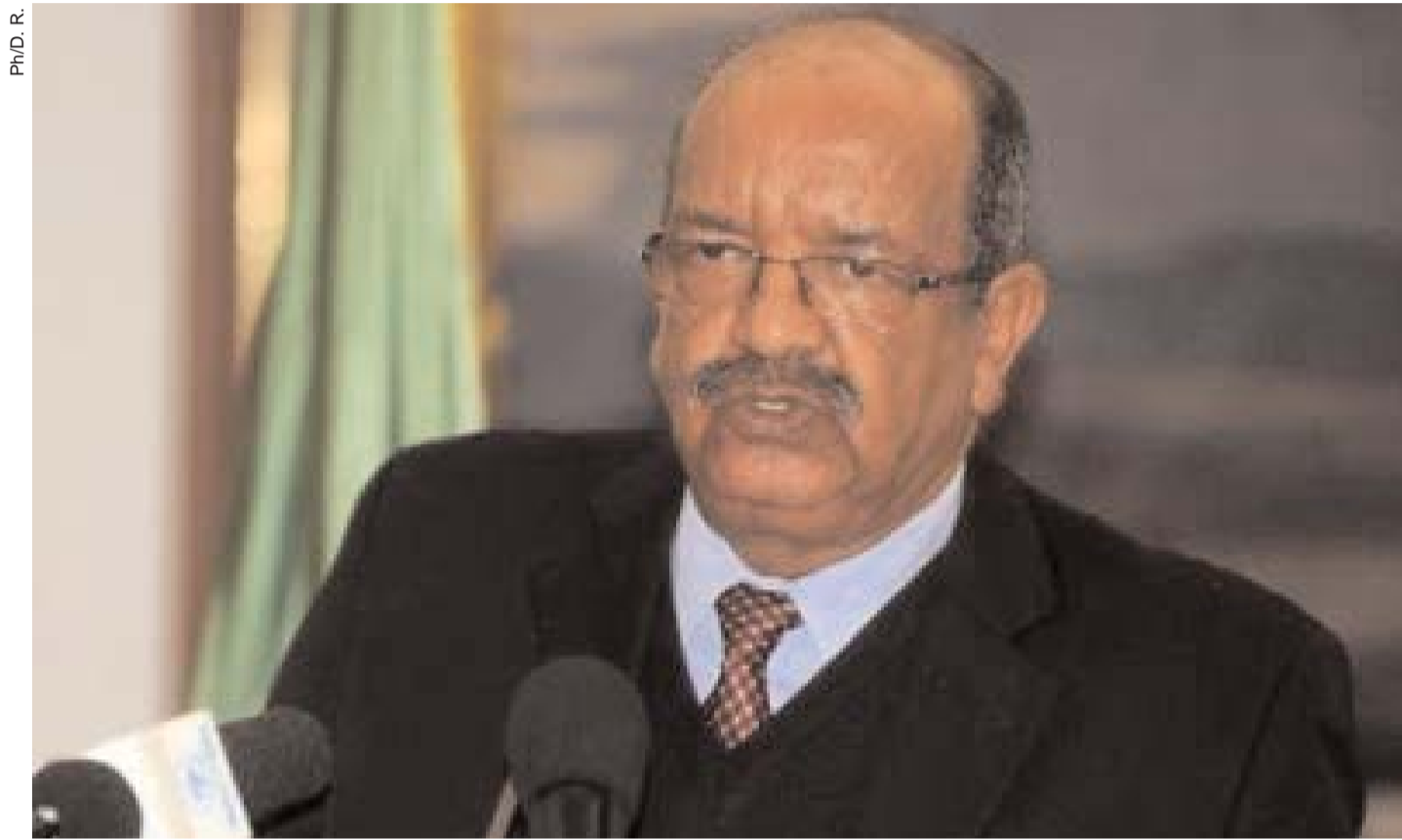
extensions ont été attribués à un groupement d'entreprises algérienne et française, à savoir le Groupe Kougc (Algérie) et le Groupe Colas Rail (France), soit le même groupement qui a réalisé le système intégral de la ligne de métro reliant sur 4 km Haï El Badr à El Harrach, opérationnelle depuis juillet 2015, a-t-il précisé. Une fois réceptionnées, ces deux extensions permettront au métro d'Alger, qui relie actuellement la Grande Poste à El Harrach sur 13,5 km, de totaliser un itinéraire de plus de 18 km, a-t-il ajouté. L'extension Haï El Badr-Ain Naâdja longue de 3,6 km aura trois stations et desservira les communes de Bachjarrah et Gué de Constantine avec une connexion avec la gare ferroviaire d'Ain Naâdja. Quant à l'extension reliant la Grande poste à la Place des Martyrs, sur 1,7 km, elle disposera de deux stations, selon ce responsable.

Louiza Ait Ramdane

Messahel l'a annoncé lors de la session du dialogue algéro-américain

Une réunion sur la déradicalisation en septembre à Alger

■ L'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique ont souligné l'«urgence» d'un retour de la paix et la stabilité en Libye et au Mali, a indiqué, dimanche à Alger, le ministre des Affaires magrébines, de l'Union africaine et des Etats de la Ligue arabe, Abdelkader Messahel.



contre le terrorisme, qui est une menace globale qui nécessite une réponse globale», a-t-il poursuivi.

Les Etats-Unis saluent l'Algérie pour son rôle dans la stabilité du Sahel

Le coordonnateur au Département des Etats-Unis chargé de la lutte contre le terrorisme, Justin Siberell, a salué dimanche l'Algérie pour son rôle dans la stabilité de la région du Sahel et dans la lutte contre le fléau du terrorisme. «L'Algérie a un rôle leader dans la région et a toujours œuvré en faveur de la stabilité de cette région», a déclaré M. Siberell à la presse à l'issue de la 3^e réunion du dialogue algéro-américain dans le domaine sécuritaire, tenue à Alger. Il a également salué le rôle «leadership» de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme, rappelant qu'elle «est membre fondateur» du Forum global de lutte contre le terrorisme. Concernant les travaux de la réunion, le responsable américain a indiqué qu'il avait eu des «discussions très intéressantes et productives» entre les délégations américaine et algérienne conduite par le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel. Il a précisé que divers sujets ont été débattus lors de cette réunion ainsi que les derniers développements dans la région et la coopération «étroite» entre les deux pays. «C'est un partenariat très étroit qu'on veut approfondir et développer à l'avenir comme nous avons pu le faire aujourd'hui à travers des discussions très intéressantes», a souligné M. Siberell. **K. L./APS**

Par Kamel L.

«**N**ous sommes convaincus qu'il est urgent que notre région connaisse la stabilité et la paix, notamment en Libye et au Mali», a déclaré M. Messahel à la presse à l'issue de la 3^e session du dialogue algéro-américain dans le domaine sécuritaire. «Nous pensons que le processus de paix en cours en Libye doit être conduit à son terme et qu'il faut permettre

au gouvernement d'union nationale de jouer son rôle», a-t-il ajouté. Concernant le processus de paix en cours au Mali, il a exprimé l'espoir de voir ce processus «mené à son terme». Il a indiqué aussi avoir évoqué avec la partie américaine la situation en Tunisie, au Sahara occidental et dans la région du Sahel. M. Messahel a relevé que les deux pays ont abordé «le risque que connaît la région à cause de l'alliance, très souvent constatée sur le terrain, entre le terrorisme et le crime organisé». «Nous avons

partagé l'analyse et longuement discuté des expériences en matière de lutte contre le terrorisme», a-t-il dit, rappelant l'organisation par l'Algérie d'une réunion sur la déradicalisation et d'une autre sur la cybercriminalité et le cyberterrorisme. Il a annoncé, à cette occasion, la tenue en Algérie d'une réunion sur «la démocratie comme vecteur essentiel de la déradicalisation» en septembre prochain. «Nous avons, avec notre partenaire américain, échangé les vues sur la stratégie globale internationale de lutte

Sellal reçoit le commandant de l'Africom

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu, dimanche à Alger, le commandant de l'Africom, le général David M. Rodriguez, en visite de travail dans le cadre de la 3^e session du dialogue bilatéral stratégique algéro-américain, indique un communiqué des services du Premier

ministre. Le Premier ministre et son hôte ont procédé à «un échange de vues sur un certain nombre de questions relatives à la situation sécuritaire prévalant dans le continent africain et, notamment, dans la sous-région», précise le communiqué. Les deux responsables ont ainsi «abordé

les derniers développements intervenus dans la région du Sahel, particulièrement en Libye, ainsi que les efforts déployés pour le rétablissement de la paix et de la stabilité». L'audience qui s'est déroulée en présence du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la

Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a permis également aux deux parties d'évoquer des «questions d'intérêt commun liées à l'actualité internationale», ajoute la même source.

K.L.

CHU de Batna

Entrée en vigueur de la charte «Hôpital sans tabac»

Une charte «Hôpital sans tabac» est entrée en vigueur au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Touhami-Benflis de Batna, a-t-on appris, dimanche, auprès du chargée de la cellule de communication de cette structure. La charte signée la semaine dernière appelle à œuvrer à

concrétiser l'idée d'un établissement de santé où l'on s'abstient de fumer et a été placardée à travers tous les services du CHU, a précisé Attika Belghouar, soulignant que les professionnels de la santé doivent en premier «donner l'exemple» et adhérer à la démarche de lutte contre le

tabagisme dans les lieux publics et sur le lieu de travail. Qualifiant la démarche de «novatrice» au sein de cette structure de santé, elle a rappelé que des actions d'information et de sensibilisation sur le danger du tabagisme ont été organisées au niveau des différents services de cette

structure de santé. Des dépliants ont été également distribués au personnel du CHU ainsi qu'aux malades et visiteurs, fournissant des conseils aux fumeurs et les incitant à renoncer à cette mauvaise habitude, a détaillé la même responsable. L'initiative de l'hôpital sans tabac répond aux préoccupations du ministère de tutelle sur les répercussions du tabac sur la santé de la population, a-t-on encore noté, faisant savoir qu'à travers cette démarche le CHU de Batna contribue à l'amélioration de la qualité de vie et de l'environnement des citoyens à l'intérieur de ses murs. A travers l'initiative «hôpital sans tabac», le CHU de Batna entend ainsi favoriser la diminution de la consommation des cigarettes et sensibiliser les visiteurs des lieux aux méfaits du tabac, qui touchent aussi bien le consommateur que le fumeur passif, a-t-on encore noté de même source.

Ghani Y.

Tissemsilt

La police offre un «iftar» collectif aux usagers de la route

La direction de la sûreté de wilaya de Tissemsilt a offert, hier, au moment de la rupture du jeûne, un «iftar collectif» aux usagers de la route, a-t-on appris de cette instance. Dans ce cadre, une tente a été dressée à l'entrée nord de la ville de Tissemsilt, au niveau de la RN 14 qui enregistre un dense trafic, où des cadres et agents de la police, en plus de jeunes scouts, superviseront l'opération, en servant des repas chauds aux usagers de la route, selon un communiqué du

bureau de communication et relations publiques de la sûreté de wilaya. L'opération, placée sous le slogan «Un mois du ramadhan sans accidents de la circulation», constitue une occasion pour prodiguer des conseils aux conducteurs et distribuer des dépliants appelant, entre autres, à éviter les excès de vitesse, à respecter le code de la route. Cette action devra se poursuivre tout au long du mois du ramadhan pour préserver la sécurité des usagers de la route et lutter contre les

accidents. La campagne a contribué, ces deux dernières années, à réduire le nombre d'accidents, a-t-on expliqué. Le commissariat de wilaya des Scouts musulmans algériens a été impliqué dans l'opération, en vertu d'un accord de partenariat signé entre la DGSN et le commandement général des SMA. Cette initiative vise à inculquer la culture d'une circulation saine chez les usagers de la route et renforcer les liens entre la police et les différentes franges de la société. **Kamel L.**

Ministère des Finances

Hadji Babaammi prend ses fonctions

■ Le nouveau ministre des Finances, Hadji Babaammi, a pris, hier, ses fonctions à la tête de ce département ministériel en remplacement de Abderrahmane Benkhalfa, au lendemain du remaniement ministériel partiel opéré par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.



Ph. > D. R.

Par Amel B.

Lors de la cérémonie de passation des pouvoirs, M. Babaammi, qui était ministre délégué au Budget et de la prospective depuis mai 2014, a salué les efforts consentis par son prédécesseur en relevant qu'«un travail très important a été accompli, depuis une année, avec M. Benkhalfa qui a apporté sa touche personnelle à la modernisation du secteur des finances». Par ailleurs, il a avancé que le ministère des Finances était appelé à jouer un rôle primordial dans le nouveau modèle de croissance économique avalisé lors de la réunion de la tripartite tenue il y a une semaine. «Nous allons jouer un rôle moteur dans ce modèle durant les trois pro-

chaines années, en termes de consolidation budgétaire notamment et ce, pour que notre pays arrive à devenir une économie émergente à l'horizon 2030», a-t-il affirmé en présence des directeurs centraux de son ministère et de P-dg de banques et de compagnies d'assurance. Selon le nouveau premier argentier du pays, le nouveau modèle économique engagé par le gouvernement permettra un passage du financement budgétaire au financement tiré du marché.

Pour réaliser cet objectif, il a appelé le secteur bancaire à jouer un rôle «primordial» au profit de l'entreprise. C'est ainsi, a-t-il poursuivi, que la Banque d'Algérie «a commencé à étudier les possibilités de doter le secteur bancaire des financements

nécessaires dont le renforcement des fonds propres des banques». M. Babaammi s'est engagé à poursuivre les réformes au niveau des directions générales, respectivement, du Budget, des Impôts et des Douanes et surtout celle des Domaines laquelle accuse, a-t-il admis, un «retard très important». Il a aussi salué la désignation d'un ministre délégué auprès du ministre des Finances, chargé de l'économie numérique et de la modernisation des systèmes financiers, en la personne de Boudiaf Moutassem. Il a alors considéré que la création d'un tel portefeuille constituait «un message très fort du président de la République pour relancer ce secteur qui a cumulé beaucoup de retard».

De son côté, M. Benkhalfa a estimé qu'il quittait le gouvernement avec «l'esprit du travail accompli». «Je pense que j'ai apporté une valeur ajoutée au secteur, que ce soit en matière de politique financière, de consolidation budgétaire ainsi qu'en matière de mobilisation des ressources par tous les moyens. J'ai aussi accompli mon devoir de vérité en fournissant, en continu, des indications sur la situation financière du pays et en appelant tout le temps à la vigilance», a-t-il ajouté. Né en 1944 à Béni-Isguen (Ghardaïa), M. Babaammi, marié et père de quatre enfants, est titulaire d'un diplôme d'ingénieur-économiste de l'Ecole nationale polytechnique. D'un parcours professionnel riche, il a démarré sa carrière profession-

nelle en 1969 comme ingénieur à l'ex-Sonacome où il avait occupé plusieurs postes de responsabilité jusqu'à 1981. Par la suite, il a dirigé des entreprises relevant des secteurs industriels et des services et a également occupé des postes de haut cadre dans plusieurs ministères. Il a aussi exercé, entre autres activités, dans le secteur financier national et régional, comme directeur central à la Banque d'Algérie, directeur général du Trésor, administrateur à la Banque africaine de développement (BAD), président du conseil d'administration de la Banque de coopération du Maghreb arabe (Tunis) et membre du conseil d'administration du Fonds de l'Opep pour le développement international (Vienne). A. B.

Agriculture

La production triple en l'espace de 15 ans à Aïn Defla

Le volume de la production agricole a plus que triplé en l'espace de 15 ans dans la wilaya de Aïn Defla, passant de 4,80 millions qx en 1999-2000 à plus de 18 millions qx la saison dernière, a-t-on appris d'un responsable de la direction locale des services agricoles (DSA). Ce chiffre représente une augmentation de la production de plus de 380%, a indiqué le chargé des statistiques à la même direction, Amar Saâdi, signalant que les projections pour la saison 2018-2019 font état d'une production de plus de 20 millions

qx. L'augmentation de la production au niveau de la wilaya a notamment trait aux maraichages dont la superficie a presque triplé (36 000 ha) durant la période considérée, a précisé M. Saâdi, faisant remarquer que l'extension des superficies irriguées et la mécanisation constituent les facteurs ayant le plus contribué à l'essor de ce type de culture. La tendance à la hausse a également touché la valeur de la production qui de 12,8 milliards DA en 1999-2000 est passée à 127 milliards DA la saison dernière, a noté la même sour-

ce, signalant que le taux de croissance agricole devrait atteindre 30% à la fin de la saison agricole 2018-2019. Le même constat est susceptible d'être fait s'agissant des viandes blanches dont la moyenne de production est passée de 50,48 qx durant la période 2000-2004 à près de 188 000 qx entre 2010 et 2014, a-t-on relevé. Le développement des axes de formation et de recherche adaptés aux préoccupations du secteur, la modernisation des exploitations agricoles par la mécanisation et l'intensification des cultures

céréalières, légumineuses et maraichères, constitue les objectifs que la DSA compte atteindre à court terme, a par ailleurs souligné le même responsable. Le doublement des capacités de froid (estimées actuellement à 400 000 m³) et le développement de la filière agroalimentaire constituent les autres objectifs à atteindre, a-t-il ajouté, observant que les projets découlant de cette stratégie généreront de nombreux postes d'emploi, notamment en milieu rural.

Samy O./APS

Marché boursier

Wall Street à l'écoute de la Fed et des indicateurs économiques

La Réserve fédérale et un paquet de statistiques économiques donneront le «la» à Wall Street la semaine prochaine. L'indice S&P-500 s'est à nouveau rapproché cette semaine de son record de clôture de 2.130,82, inscrit le 21 mai 2015, avant que son rally ne tourne court jeudi et vendredi et qu'il ne termine en deçà du seuil des 2.100 points. «La Bourse a du mal à se motiver pour atteindre de nouveaux sommets», constate Peter Kenny (Global Markets Advisory Group). «Il nous faut quelque chose de régulièrement bon ou mauvais pour faire évoluer le marché dans un sens ou dans l'autre», renchérit Peter

Costa (Empire Executions). «Pour l'instant, on ne l'a pas». Pour Katie Stockton (BTIG), le seuil des 2 100 points se révèle être «un niveau de résistance fort» et les échecs répétés du S&P-500 face à lui l'exposent à de nouveaux dégagements. Après un début d'année poussif, le S&P-500 a gagné plus de 15% depuis la mi-février, grâce à un baril de brut repassé au-dessus des 50 dollars mais même s'il parvient à inscrire un nouveau record la semaine prochaine, cela n'annoncera pas forcément une nouvelle tendance haussière, de l'avis de certains professionnels. «C'est rassurant mais ça n'annonce pas forcément de gros gains à

court terme», déclare Bruce McCain (Key Private Bank). Wall Street prendra connaissance cette semaine de statistiques d'inflation ainsi que des ventes au détail, entre autres. Par ailleurs, la Réserve fédérale tiendra sa réunion de politique monétaire les 14 et 15 juin. Selon le site CME Fedwatch, les investisseurs ne fixent qu'à 2% la probabilité que la Fed relève ses taux à l'occasion de cette réunion, la probabilité remontant à 21% pour juillet. Les anticipations de hausse des taux se sont nettement assagies après une statistique de l'emploi de mai décevante et à cet égard, les ventes au détail «nous dirons si les consomm-

teurs achètent moins, et si oui dans quelle mesure, et si ce chiffre de l'emploi était juste un élément ponctuel et non tendanciel», ajoute Bruce McCain. Enfin, l'approche du référendum du 23 juin sur le maintien de la Grande-Bretagne dans l'Union européenne (UE) risque de rendre les investisseurs de plus en plus fébriles. Cet élément et les soucis que génère l'évolution de la croissance en Chine et aux Etats-Unis sont une «douche froide pour les optimistes», constate Chad Morganlander (Stifel, Nicolaus), lequel recommande une position «sous-pondérée» sur les actions pour le moment. R.E.

Djelfa

Réception de près de 200 km de routes et 19 ouvrages d'art

■ La livraison de ces projets au niveau de différents axes routiers nationaux, de wilaya et communaux, a permis une réelle relance du secteur, considéré comme l'un des axes principaux de la stratégie de la wilaya pour l'attraction de l'investissement, ceci d'autant plus qu'elle partage ses frontières avec sept wilayas voisines.

Par Ilham N.

Près de 200 km de routes, parcourues par 19 ouvrages d'art, ont été réceptionnés, dernièrement, par le secteur des travaux publics de la wilaya de Djelfa, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. La livraison de ces projets au niveau de différents axes routiers nationaux, de wilaya et communaux, a permis une réelle relance du secteur, considéré comme l'un des axes principaux de la stratégie de la wilaya pour l'attraction de l'investissement, ceci d'autant plus qu'elle partage ses frontières avec sept wilayas voisines. Selon cette source, il s'agit de la réception d'un axe de sept km du dédoublement de la RN 1, lequel constitue un évitement de la ville de Hassi Bahbah, inscrit au titre du projet de dédoublement de la route reliant cette ville à Ain Ouessara, sur une quarantaine de km. Un autre axe de trois km de cette même route sera réceptionné dans les prochains jours, dans l'attente de la livraison de 20 autres km en juillet prochain, est-il ajouté. Parallèlement, un projet de confortement de 37 km de la RN40 a été réceptionné, à la même période, dont un axe de six km constituant un dédoublement du tronçon routier Chahbounia (Médéa) jusqu'aux frontières administratives avec M'sila, et sept km d'un axe reliant Hassi Fdoul aux frontières administratives avec Tiaret. Dans le sud de la région, un projet de



PH. > D. R.

confortement de la RN1 sur 48 km (Ain Ibel-Messaad- Kettara) a été, également, réceptionné, parallèlement au projet de dédoublement d'un axe de 13 km de la RN46, entre Djelfa et Mouileh, dans l'attente de la livraison de sept km de ce même axe à la fin de l'année, selon les estimations des responsables du secteur. Par ailleurs, un axe de 35 km du chemin de wilaya 167 reliant Ain Ouessara à Hed Shari a bénéficié de travaux de confortement, à la même période. Un projet d'entretien de 11 km du chemin de wilaya (CW) 164 a été réceptionné simultanément au lieu-dit Tiguerssane, au même titre qu'un axe de 10 km du CW 78 reliant Sed Rahal aux frontières administratives avec Laghouat, ainsi qu'un

tronçon de 11 km du chemin communal 27 reliant la RN46 à Ben Yakoub, à l'ouest de Djelfa. Au sud de Djelfa, le secteur a enregistré la réception du projet de réhabilitation d'un axe de 26 km de la route communale 20 (Messaad- Deldoul-Krita), comportant, également, trois ouvrages d'art réceptionnés dans leur totalité. Selon les services de la wilaya, le secteur des travaux publics, à Djelfa, a bénéficié d'une enveloppe globale de deux milliards de DA, au titre de la mise en œuvre de projets centralisés, parallèlement à un autre montant de 730 millions de DA destinés pour les opérations non centralisées.

I. N./APS

Tizi-Ouzou

Formation sur l'élevage et la sélection de reines d'abeilles

Un atelier de formation sur l'élevage et la sélection des reines d'abeilles a été organisé par l'Association des apiculteurs professionnels du massif du Djurdjura (Aapmd) de Tizi-Ouzou. L'objectif de cette formation, qui s'est déroulée au niveau de l'Institut de technologie moyen agricole spécialisé en agriculture de montagne (Itmas) de Boukhalfa (banlieue ouest de Tizi-Ouzou), en présence d'apiculteurs issus de plusieurs localités de la wilaya, est d'aboutir au développement de la filière apicole afin d'augmenter la production locale des produits de la

ruche notamment de miel et de pollen, a précisé le président de l'Aapmd, Salem Touati, qui a incité les apiculteurs à choisir les meilleurs colonies et à les multiplier par l'élevage moderne de reines. Animateur de cet atelier, M. Touati a expliqué aux participants les différentes techniques, étapes et périodes de sélection et de greffage de larves pour obtenir des reines de qualité pouvant assurer une ponte allant de 2 500 à 3 000 œufs/jour en prévision du remplacement des vieilles reines. Il a mis en exergue l'importance d'effectuer le greffage dans les trois jours et

idéalement dans les 24h qui suivent l'éclosion de l'œuf ce qui permettra d'obtenir une reine de qualité optimale et donc une colonie forte et productive. «L'élevage de reines qui demeure une activité peu développée en Algérie vu l'absence d'un marché pour ce produit, permettra également d'améliorer le potentiel génétique de la race locale d'abeilles (la race tellienne), connu pour sa rusticité, afin d'augmenter sa résistance aux maladies et ses capacités de production», a-t-il observé. Ce même formateur a relevé que

l'avantage de la race tellienne est dans ses «vellités à l'essaimage» qui peut être mis à profit pour la production de reines. «Cette race se prête à l'élevage selon les deux méthodes connues, à savoir avec ou sans reine contrairement à l'abeille européenne où l'élevage se pratique généralement sans reine», a-t-il souligné. Le volet théorique de cette formation, dont une autre session est prévue pour juillet prochain, a été complété par une démonstration de greffage effectué sur une ruche au niveau de l'Itmas.

Ali O./Agences

Laghouat

L'annexe d'Aflou hissée au rang de centre universitaire dès la prochaine rentrée

L'annexe d'Aflou (110 km au nord de la wilaya de Laghouat) a été promue en centre universitaire à la satisfaction des inscrits au titre de la nouvelle saison universitaire (2016/2017), a-t-on appris des responsables de l'université Amar-Thelidji de Laghouat. Cet «acquis» s'inscrit au titre d'une opération de promotion ayant touché trois annexes implantées à travers le territoire national en vue d'étendre les prestations de ces structures et les doter d'équipements et moyens humains et matériels, liés aux volets administratif et pédagogique, a-t-on indiqué

de même source. Cette nouvelle structure universitaire devra bénéficier prochainement d'une opération d'extension en vue de répondre au nombre sans cesse croissant des étudiants estimés à 2 200 inscrits, contre une capacité théorique actuellement de 1 000 places. Au volet pédagogique, le futur centre universitaire d'Aflou sera renforcé en nouvelles sections et filières pédagogiques, dont l'informatique, la géologie, les lettres et langues, les sciences économiques, les droits et sciences politiques, sciences humaines et sociales. L'annexe

d'Aflou dispose d'une résidence universitaire de 500 lits accueillant en majorité des étudiantes. Cette structure est destinée pour l'hébergement des étudiants issus des communes environnantes, a-t-on indiqué de même source. Le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de la wilaya de Laghouat est composé, outre de l'université Amar-Thelidji de Laghouat, d'une Ecole supérieure d'enseignants, d'un Centre national de recherche en sciences islamiques et civilisations.

L.O./APS

Logements publics locatifs Plus de 2 800 unités en chantier à In-Salah

Plus de 2 800 unités de logements de type public locatif sont en construction à travers la wilaya déléguée d'In-Salah (750 km au nord de Tamanrasset), a-t-on appris hier auprès de l'Office de promotion et de gestion immobilières (Opgi). Ce programme d'habitat, réparti entre les trois communes constituant la wilaya déléguée (In-Salah, In-Ghar et Foggaret Ezzoua), concerne 800 unités au quartier Deghamcha et 1 600 au pôle urbain de Djoulil (In-Salah), 262 unités à In-Ghar et 179 unités dans la commune de Foggaret Ezzoua, a-t-on précisé.

De ce programme appelé à renforcer le parc immobilier des trois communes, une tranche de 445 logements devra être réceptionnée dans le courant du deuxième semestre de cette année, après finalisation de leur raccordement aux réseaux divers (eau potable, assainissement et électricité) et des aménagements extérieurs (routes et trottoirs), selon la même source. L'Opgi d'In-Salah a déjà procédé à l'attribution de 309 unités de ce type de logements à travers les trois communes de la wilaya déléguée.

O. B.

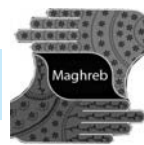
M'sila Mise en service de 10 nouvelles stations MSAN

PAS MOINS de dix nouvelles stations MSAN (multi-service access node) ont été mises en service dans la wilaya de M'sila, a-t-on appris auprès de la direction locale d'Algérie Télécom (AT). Ces équipements technologiques sont opérationnels depuis peu dans les communes de Bousaâda, Zarzour, Ain Errich, Mohamed Boudiaf, Maârif, Khoubana et Metarfa notamment, a précisé la même source, soulignant que le total de ces équipements installés et opérationnels à travers la wilaya a atteint 109 stations MSAN.

Cette technologie permet aux abonnés un accès rapide et de qualité à l'internet grâce à un débit pouvant aller jusqu'à huit mégabits, a ajouté la même source.

La wilaya de M'sila est concernée par un programme d'introduction et de généralisation de cette nouvelle technologie de télécommunication à travers les 47 communes, a-t-on rappelé à la direction de wilaya d'Algérie Télécom.

R.R.



Libye

Le groupe Etat islamique acculé au cœur de Syrte

■ La fin de la bataille de Syrte est proche. Les forces progouvernementales libyennes ont progressé rapidement dans leur offensive à Syrte contre le groupe Etat islamique en s'emparant du port et de plusieurs quartiers.

Ph : DR



Par Kamel L.

Désormais, la résistance de l'Ei se concentre dans une zone restreinte d'environ 3km². L'après-bataille est déjà dans les têtes. Des bâtiments et des voitures piégées à la va-vite, quelques snipers : c'étaient les dernières menaces auxquelles devaient faire face les forces de Misrata samedi. La dernière poche de résistance du groupe Etat islamique se réduit désormais à une zone de 3 km² au cœur de la ville. En deux jours, l'organisation jihadiste a perdu le contrôle de tous les check-points qui entouraient la ville, le port et

son QG. D'après les témoignages des quelque 30 000 habitants restés sur place, les jihadistes, encore présents, se seraient rasés la barbe pour mieux se fondre dans la population, bien qu'ils soient pour la plupart étrangers. La majorité des combattants, estimés à 3 000, ont déjà fui ce qui était le principal fief de l'Ei hors zone irako-syrienne. La victoire du camp de Fayez el-Sarraj, reconnu par la communauté internationale, ne fait plus de doute. Martin Kobler, le chef de la mission de l'ONU, pense donc déjà à la suite. Après s'être dit impressionné par la rapidité de l'avancée militaire, le diplomate alle-

mand a évoqué samedi la possibilité de la levée de l'embargo sur les armes pour les forces pro-el-Sarraj, si les conditions étaient réunies. Le retournement de situation est brutal. Conquérante il y a encore quelques semaines, l'organisation de l'Etat islamique est désormais sur la défensive sur ses différents bastions en Libye, au premier rang desquels la fameuse ville de Syrte située à la charnière de la Tripolitaine (Ouest) et la Cyrénaïque (Est).

L'Ei avait fait de cette localité du littoral central, emblématique pour avoir été le fief personnel de Mouammar Kaddafi, le laboratoire de la société djihadiste rêvée

par Abou Bakr Baghdadi, une sorte de version libyenne de Rakka en Syrie ou Falludja et Mossoul en Irak. En Libye, les déconvenues essuyées ces derniers jours par l'Ei à Syrte font suite à son éviction de deux autres de ses implantations à Derna (Est) et à Sabratha (Ouest). Depuis le 12 mai, Syrte est la cible d'une attaque coordonnée par l'ouest, le sud et l'est de katibas (unités combattantes) affiliées au nouveau gouvernement d'«union nationale» dirigé par Faïez Sarraj, activement soutenu par les Nations unies et les capitales occidentales.

La France salue les avancées face à Daech à Syrte

La France a «salué» les avancées des forces progouvernementales libyennes dans leur offensive à Syrte (centre-nord de la Libye) contre le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech/Ei), selon un communiqué officiel. Les forces libyennes loyales au gouvernement d'entente nationale (GNA) de Fayez el-Sarraj «mènent un combat essentiel» contre Daech, a souligné le ministère des Affaires étrangères dans ce communiqué. Ces forces progouvernementales ont progressé rapidement ces derniers jours dans leur offensive à Syrte contre l'Ei (qui contrôle la ville côtière depuis 2015) en s'emparant du port et de plusieurs quartiers. «La victoire contre Daech passe par l'unité politique du pays, sous l'autorité du Conseil présidentiel et du gouvernement d'entente

nationale», a ajouté le ministre. «La France appelle donc l'ensemble des parties libyennes à travailler en ce sens, notamment en bâtissant une armée nationale unie et inclusive», selon le même communiqué, rappelant que Paris «apporte tout son soutien aux efforts» du GNA «pour reconstruire les institutions et pour répondre aux aspirations du peuple libyen». K. L./Agences

Décès du président sahraoui Une «terrible perte», affirme le leader de l'opposition britannique

LE LEADER du Labour Party, parti travailliste britannique, Jeremy Corbyn, a affirmé à Londres que la mort du président sahraoui, Mohamed Abdelaziz, est une «terrible perte pour le peuple sahraoui et pour ceux qui continuent à lutter pour la démocratie et la justice au Sahara occidental». Dans un message de condoléances adressé à la représentation du Front Polisario à Londres, le président du Labour Party a souligné qu'il «connaissait très bien et depuis de longues années» le défunt président sahraoui qu'il avait rencontré à maintes reprises et dans différentes occasions. M. Corbyn a rappelé avoir rencontré Mohamed Abdelaziz «dans les camps des réfugiés sahraouis à Tindouf, en Algérie, et dans des conférences internationales en support à la cause juste du peuple du Sahara occidental». «La mort de Mohamed Abdelaziz est, en effet, une perte terrible pour tous ceux qui continuent à travailler si dur pour construire une société démocratique pour le peuple sahraoui», a écrit Jeremy Corbyn. Le chef du gouvernement parallèle, «Shadow cabinet», et deuxième force politique britannique, a également présenté sa «compassion», sa «solidarité» et ses «sincères condoléances» au Front Polisario et au peuple sahraoui. Le président sahraoui, Mohamed Abdelaziz, est décédé le mardi 31 mai dernier, suite à une longue maladie. Connu pour être un ami de la cause des Sahraouis, M. Corbyn avait présidé de groupe d'amitié avec le Sahara occidental au sein du Parlement britannique jusqu'en mai 2015, lorsqu'il avait été élu à la tête du Parti travailliste en remplacement de Ed Miliband.

R. M.

Mauritanie

Accord pour la reprise du travail dans une importante mine d'or après 18 jours de grève

Les travailleurs de la grande mine d'or de Tasiast, en Mauritanie, et leur employeur, filiale du groupe canadien Kinross, sont parvenus à un accord portant sur la reprise du travail après 18 jours de grève, a-t-on indiqué de sources concordantes. «Les travailleurs décident de suspendre la grève et de reprendre le travail dès la signature de cet accord», selon le document signé dans la matinée par toutes les parties. La société Tasiast Mauritanie Limited S.A. (TMLSA) s'engage à suspendre les mesures «prises de façon unilatérale le 17 mai» portant sur les avantages salariaux des employés dans le cadre de son plan de réduction des charges pour faire face au recul du cours de l'or. «Les deux parties engageront des négociations dans un délai d'une semaine» sur la convention collective fixant les avantages des travailleurs, des discussions qui devront «durer deux semaines au maximum», selon le texte. La société a confirmé dans un communiqué,

précisant que «les deux parties se sont accordées pour reprendre, sous la supervision de l'inspecteur régional du Travail, des négociations le 22 juin prochain afin de définir une nouvelle convention collective d'établissement». Le mouvement, lancé le 24 mai sur le site de production, à 250 km au nord de la capitale Nouakchott, touchait la quasi-totalité des 1 041 employés permanents, mais pas les travailleurs occasionnels. Dans le cas où les travailleurs décideraient de reprendre leur grève, ils doivent «en informer la société 24 heures à l'avance», selon l'accord. Enfin, TMLSA, qui avait le 26 mai annoncé le dépôt d'une plainte officielle auprès de l'inspection du Travail pour des «actions illégales» entreprises par des grévistes, selon la compagnie, s'engage à ne prendre «aucune mesure punitive contre les grévistes». Exploitée depuis 2010 par Kinross via sa filiale TMLSA, Tasiast est l'une des principales mines d'or en Afrique de

l'Ouest, avec des réserves prouvées et probables de quelque 260 tonnes. Les grévistes revendiquaient des avantages sociaux, évoquant notamment une réduction de la prise en charge de l'assurance-maladie par la société, de l'impôt sur les salaires et du bonus trimestriel : des coupes décidées, selon les syndicalistes, sans négociation ni accord. L'entreprise plaide, elle, pour la réduction drastique des charges, affirmant qu'en 2015 «la mine de Tasiast avait les coûts de production les plus élevés de toutes les opérations de Kinross et n'était pas rentable». La compagnie avait par ailleurs démenti tout changement dans le régime d'assurance-maladie des travailleurs. Kinross a annoncé récemment son intention de doubler la production sur son site de Tasiast tout en réduisant de moitié les coûts par once produite. A terme, il vise à faire de ce site le plus important de ses opérations.

Anis F./APS



Rapport sur le 11-Septembre

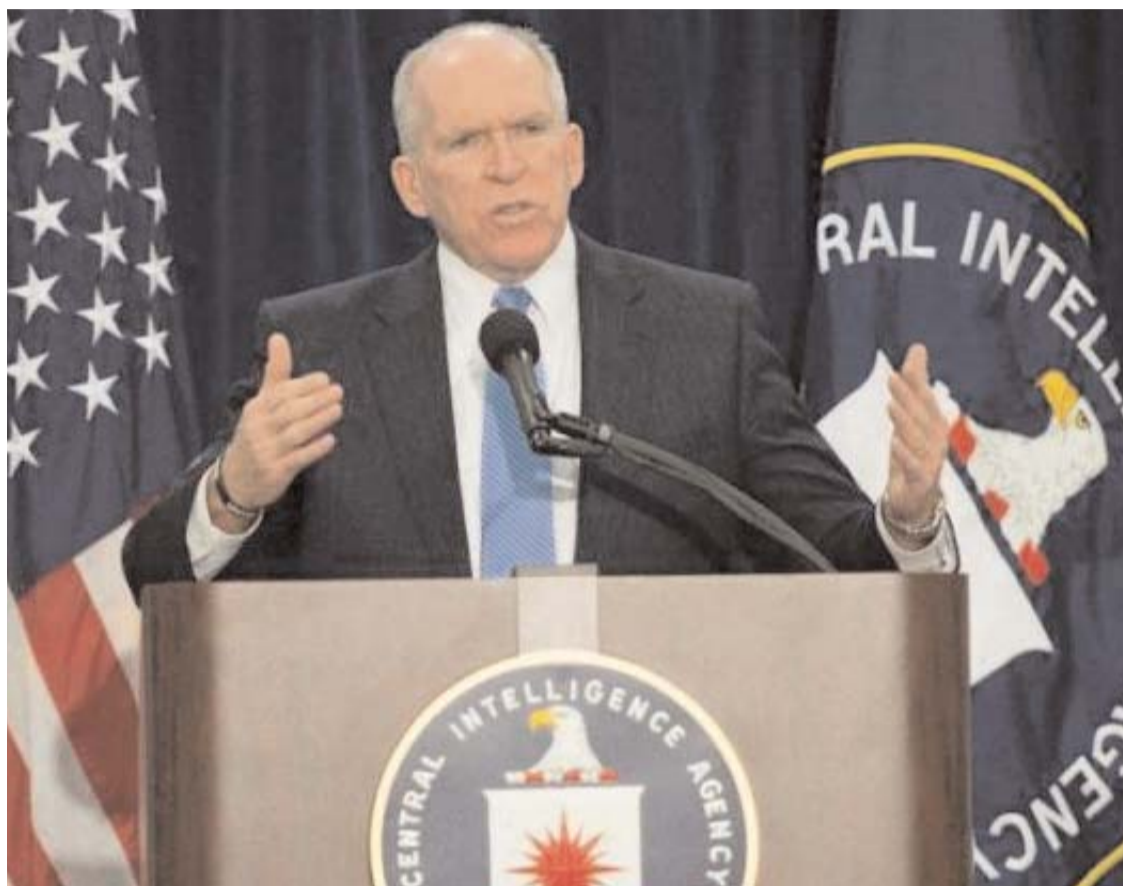
Pas de preuves d'une implication saoudienne

■ Le directeur de la CIA, John Brennan, a affirmé samedi qu'un rapport top secret sur le 11-Septembre qui pourrait être déclassifié ne devait pas être considéré comme une preuve de la complicité de l'Arabie saoudite dans ces attaques.

Par Ali O.

Une décision doit être annoncée prochainement sur une possible déclassification de ce document ultrasensible qui dort depuis 15 ans dans un coffre-fort du Congrès des États-Unis. Le rapport avait été rédigé en décembre 2002 par les commissions sur le Renseignement de la Chambre des représentants et du Sénat, mais le président de l'époque, George W. Bush, l'avait expurgé de 28 pages dont il avait ordonné la classification, officiellement pour protéger les méthodes et les sources du Renseignement américain. L'ancien vice-président de la commission sénatoriale, l'ex-sénateur de Floride Bob Graham, a récemment réclamé que ces 28 mystérieuses pages soient rendues publiques. Il accuse des responsables saoudiens, en particulier des cadres à l'époque de l'ambassade d'Arabie saoudite à Washington et du consulat en Californie, d'avoir apporté une aide financière aux pirates de l'air des avions-suicide du 11 septembre 2001. «Je crois que ces 28 pages vont être rendues publiques, je pense que c'est bien qu'elles le soient. Mais les gens ne devraient pas prendre cela comme une preuve de la complicité saoudienne dans les attaques», a affirmé M. Brennan dans une interview à la chaîne à capitaux saoudiens Al Arabiya. Il a souligné que le rap-

port avait été rédigé un an après les après les pires attentats jamais commis sur le sol américain (près de 3 000 morts) – dont 15 des 19 auteurs étaient Saoudiens – et revendiqués par Al-Qaïda. C'était «un rapport très préliminaire, qui tentait de rassembler des éléments d'information, sur qui était responsable de ces attaques», a affirmé M. Brennan dans un extrait de l'interview diffusé par la chaîne basée à Dubai. «Par la suite, la commission sur le 11-Septembre a examiné soigneusement ces allégations d'une implication saoudienne, d'une implication du gouvernement saoudien, et sa conclusion a été qu'il n'y avait pas de preuves que le gouvernement saoudien en tant qu'institution ou que des responsables saoudiens à titre individuel aient soutenu les attaques», a-t-il encore dit. M. Brennan a souligné qu'au cours des 15 dernières années, les Saoudiens «sont devenus parmi nos meilleurs partenaires dans la lutte contre le terrorisme», selon un résumé de l'interview sur le site d'Al-Arabiya. Ryad a affirmé n'avoir rien à craindre des 28 pages. Pour des diplomates américains et saoudiens à Washington, la monarchie a été lavée de tout soupçon lors de la publication en juillet 2004 d'un autre document officiel faisant autorité : le rapport final de la Commission nationale sur les attaques terroristes contre les États-Unis. A. O.



Ph. S. D. R.

Royaume-Uni

Cameron met en garde contre «une décennie perdue» en cas de Brexit

Le Premier ministre britannique, David Cameron, a mis en garde contre «une décennie perdue» en cas de sortie de son pays de l'Union européenne, hier matin sur la BBC. La conséquence sera «une décennie perdue pour le Royaume-Uni», en matière de croissance, d'investissement, de dépenses sociales si les Britanniques optent pour un Brexit lors du référendum du 23 juin, a-t-il déclaré.

«Nous aurons une décennie d'incertitude» au cours de laquelle il faudra renégocier un contrat commercial avec l'UE, ce qui «pompera l'énergie du gouvernement et du pays», a-t-il ajouté dans l'émission politique Andrew Marr Show.

Alors que la moyenne des derniers sondages place les camps du «in» et du «out» au coude-à-coude, le chef du gouvernement a exhorté ses concitoyens à voter pour un maintien dans l'UE. «Vous n'abaissez pas

vos yeux en étant à l'intérieur de l'UE, au contraire, vous le renforcez», a-t-il dit. Champion du camp de la sortie et chef du parti europhobe Ukip, Nigel Farage, a contraire estimé qu'il fallait divorcer «d'un projet qui a échoué».

«Les gens en ont assez des menaces du Premier ministre et de son ministre des Finances en matière de conséquences économiques», a-t-il déclaré dans la même émission politique de la BBC, estimant que le Royaume-Uni s'en sortirait très bien seul.

Il a à nouveau affirmé que la préoccupation numéro un des Britanniques était l'afflux de migrants en provenance de l'UE, permise par la libre circulation des personnes dans l'Union.

Selon un article du *Sunday Times*, citant des documents diplomatiques qu'il aurait consulté, les autorités britanniques s'apprêteraient en outre à permettre à 1,5 million de Turcs de venir au Royaume-Uni sans visa.

Des informations démenties par la ministre de l'Intérieur, Theresa May, et le ministre des Affaires étrangères, Philip Hammond, dans un communiqué commun. «C'est complètement faux», ont-ils écrit.

Le *Sunday Times* publie par ailleurs un nouveau sondage, réalisé par l'institut YouGov, donnant le camp qui prône une sortie de l'UE en tête des intentions de vote avec 43% contre 42% pour celui du maintien. 11% se disent indécis et 4% prévoient de s'abstenir. Samedi, c'est un sondage ORB qui donnait le camp du «out» en tête de 10 points (indécis exclus).

«Personne ne sait ce que ce veulent dire les sondages», a commenté hier M. Cameron, tout en se disant optimiste pour le résultat du référendum.

Nigel Farage a lui estimé que le public avait basculé en faveur de son camp depuis 15 jours.

D. A.

Shanghai

Quatre blessés dans une explosion à l'aéroport

Quatre personnes ont été blessées, hier, dans une explosion provoquée par un engin artisanal au principal aéroport international de Shanghai dont le périmètre a été bouclé par la police chinoise, ont annoncé son gestionnaire et les médias officiels. L'explosion est survenue à l'aéroport de Pudong près du comptoir d'enregistrement du terminal 2 dans l'après-midi, a déclaré l'Autorité de l'aéroport de Shanghai sur son compte officiel de microblog. L'agence officielle

Chine Nouvelle, qui cite les autorités, a déclaré que la déflagration avait été apparemment provoquée par un engin explosif artisanal et qu'elle avait fait quatre blessés, dont une personne qui s'était auto-infligé des blessures, laissant entendre qu'elle avait actionné l'explosif. L'agence avait rapporté auparavant que l'explosion avait été provoquée par des pétards. D'après le journal local *Xinmin Evening News*, il a eu deux explosions survenues à quelques secondes l'une de

l'autre. Elles émanaient de deux bagages placés à 15 mètres l'un de l'autre. Des images vidéo publiées sur internet montrent une épaisse fumée noire qui monte jusqu'au plafond du terminal et des forces paramilitaires accourant dans le bâtiment. Des photos postées sur les réseaux sociaux par des personnes affirmant être des témoins montraient la police tentant d'éloigner des gens de la scène et des bagages abandonnés sur le sol.

S. A.



Points chauds

Candidature

Par Fouzia Mahmoudi

Si Nicolas Sarkozy est passé à l'offensive cette semaine en dévoilant une partie de son programme présidentiel, dont l'identité nationale est au centre, il l'a toutefois fait sans se présenter officiellement comme candidat à la primaire de la droite qui doit se tenir en novembre prochain. Une approche qui exaspère au plus haut point son principal adversaire, qui depuis plusieurs mois déjà le devance largement dans les sondages, Alain Juppé. Le maire de Bordeaux a en effet attaqué le président des Républicains sur le front «éthique» et «moral», l'accusant d'attendre le dernier moment pour quitter la présidence du parti et officialiser sa candidature. «Ce n'est pas un problème juridique, c'est un problème moral et éthique. Ne reprenons pas certaines pratiques du passé, où l'on confondait un peu les choses entre les campagnes électorales et le financement du parti», a déclaré Alain Juppé. L'ancien ministre des Affaires étrangères se montre d'ordinaire plus modéré, prenant soin de peser ses mots, de rester allusif, ou de ne pas répondre quand il est questionné de trop près sur ses concurrents. Il avait déjà lâché le mot «éthique» au sujet des conférences rémunérées faites par Nicolas Sarkozy, expliquant que lui ne se faisait pas payer, «question d'éthique personnelle». Ainsi, la sortie un peu brusque de Juppé démontre l'agacement de ce dernier pour les manières de l'ex-chef d'État. Par ailleurs, il est prévu qu'un membre de la direction du parti qui se présente à la primaire des 20 et 27 novembre démissionne au plus tard 15 jours avant la date de limite de dépôt des candidatures auprès de la Haute Autorité pour la primaire. Nicolas Sarkozy a donc jusqu'au 25 août pour briser le secret de polichinelle de sa candidature et quitter son fauteuil de président. L'ancien président de la République a affirmé jeudi qu'il ne comptait pas changer son calendrier. Gérard Larcher, président du Sénat, a indiqué mardi que la Haute Autorité allait être saisie du cas de Nicolas Sarkozy, mais pour l'instant ce n'est pas encore le cas. Député et soutien de François Fillon, Bernard Accoyer est en contact avec différents candidats et voudrait porter «une saisine collective», a-t-on appris dans son entourage. Pourtant, cette stratégie du non-dit aurait pu être interprétée comme inefficace par Sarkozy qui l'avait déjà utilisée en 2012 avec peu de succès. En effet, il avait attendu la date limite officielle pour annoncer sa candidature et cela l'avait plutôt qu'avantagé, au contraire desservi, sa campagne ayant été plus courte. F. M.



Ramadhan 2016

Florilège d'animations culturelles à Alger

■ Entre autres affiches, l'Office national de la culture et de l'information a réuni une pléiade de chanteurs algériens dont Hamidou, Naïma Dziria, Samir Toumi, Nadia Benyoucef et Maalem Mejbar qui se produiront à la salle El Mouggar.

Par Adéla S.

Des manifestations artistiques diversifiées seront organisées à Alger dès la deuxième semaine du mois de ramadhan 2016 par différents établissements culturels.

Des pièces de théâtre, des projections de films, des concerts de musique, des expositions ainsi que des rencontres littéraires se tiendront dès le 12 juin dans les salles de spectacles et les espaces en plein air de la capitale.

La salle Mustapha-Kateb du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (Tna), a prévu, en plus de l'animation musicale, une dizaine de spectacles dont la générale de la pièce «Terchaka» (L'allumette), mise en scène par Ahmed Rezzag et programmée pour le 16 juin.

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Arc) a, pour sa part, élaboré un programme regroupant concerts de musique, expo-

sitions et rencontres littéraires, offrant ainsi au public algérois plusieurs genres artistiques au choix.

De son côté, l'Office national de la culture et de l'information (Onci) a réuni une pléiade de chanteurs algériens dont Hamidou, Naïma Dziria, Samir Toumi, Nadia Benyoucef et Maalem Mejbar qui se produiront à la salle El Mouggar.

L'œuvre de «grandes figures de la chanson algérienne», disparues ou encore en vie, sera mise en valeur à travers des soirées-hommages dans la même salle de spectacles, consacrées, entre autres, à El Hadj M'hamed El Anka, Dahmane Ben Achour, Sadek El Bjaoui, Na Chérifa, Djida, H'nifa, El Hachemi Guerouabi, Sid Ahmed Serri, Fadhila Dziria et Meriem Fekkaï.

D'autres hommages seront également dédiés à El Hadj Mohamed Tahar El Fergani, El Hadj El Ghaffour, Amar El Achab et à H'cisène Saadi. La salle Atlas



Ph. DR

accueillera plusieurs formations dans le «Madih» autour d'un programme intitulé «Layali et'tourath wa el mouwachah», alors que l'Esplanade de la Sablette d'Alger devrait accueillir des animations variées, destinées aux familles et aux enfants notamment.

D'autres points d'animation de l'Etablissement arts et culture, dont la salle Ibn-Khaldoun, la scène de la Pêcherie d'Alger baptisée «Et'Tahtaha» et le théâtre de Verdure El-Aadi-Flici, devront accueillir des divertisse-

ments, allant des séances cinéma en plein air du Box office américain, aux concerts chaâbis et andalous. Par ailleurs, des rencontres littéraires et poétiques hebdomadaires, organisées par l'Entreprise nationale d'édition et de publicité (Anep), réuniront à la librairie Chaïb-Dzaïr musiciens et poètes, autour d'œuvres de grandes plumes littéraires et célébrités artistiques, à l'exemple de Mahmoud Darwich, Bachir Hadj Ali, Djamel Amrani, entre autres.

A. S./APS

Annaba

L'artiste Ibrahim Hadjadj gratifie le public de la chanson chaâbi

Le chanteur du chaâbi, Ibrahim Hadjadj, a gratifié vendredi soir le public annabi en revisitant les classiques de la poésie populaire, donnant le ton, avec brio, aux soirées de la chanson chaâbi, devant une assistance nombreuse présente à la Maison de la culture Mohamed-Boudiaf de Annaba.

Le chanteur Ibrahim Hadjadj, à la voix puissante, a tenu un public d'adeptes et amoureux du chaâbi en haleine avec des classiques authentiques de ce genre musi-

cal, «Youm El-Djema Kherdjou Laryam» notamment.

La soirée artistique s'est prolongée, animée et diversifiée, assurée par les artistes Hacene Bougherssa, Mohamed Dahmani et Reda Khiari, qui ont donné libre cours à leurs talents, faisant voyager le public dans le monde des belles sonorités et de la poésie populaire.

D'autres soirées du genre chaâbi sont au programme de ces veillées du ramadhan au

niveau de la Maison de la culture Mohamed-Boudiaf de Annaba, qui seront animées par une quinzaine d'artistes de la région.

A l'affiche, les artistes Yacine Gourdj, Ibrahim Bey, Mustapha Kehli, Mourad Remita et tant d'autres.

Initiée conjointement par la Maison de la culture de Annaba et la direction locale de la culture, les veillées du ramadhan de Annaba se poursuivront sur quatre soirées.

Racim C.

Souk Ahras

Onze artistes et acteurs de théâtre honorés

Onze artistes et acteurs de théâtre de la scène artistique locale et nationale ont été honorés vendredi soir à Souk Ahras, à l'occasion de la célébration de la journée nationale de l'artiste, a-t-on constaté.

Dans une ambiance de ramadhan conviviale, sur un air de la chanson «Souk Ahras Ya Bladi» de l'artiste Abdelmadjid Meslem, plusieurs chanteurs de différents styles musicaux et artistes du quatrième art ont été honorés.

La cérémonie a été organisée à la salle «Miloud-Taheri». Le président de l'association

Ichbilia de l'art du malouf, Sadak Bouraoui, un des promoteurs de la musique authentique, qu'il a œuvré à perpétuer à travers l'association musicale et des émissions radiophoniques notamment, a été honoré.

La cérémonie tenue dans le cadre de la célébration de cette journée célébrée le 8 juin de chaque année, commémorant l'anniversaire de la disparition du grand chanteur Ali Maâchi, assassiné par l'armée coloniale française, a concerné également le jeune chanteur de rap Abdelkrim Medouri, le président

de l'association «Hassane El Hassani de la culture et des arts» Fouad Rouaïssia et l'artisan Chérif Ben Laâbidi, auteur d'une publication sur la ville de Tagaste.

L'acteur de théâtre Ryad Djefaffia, l'actrice amatrice Lyna Naoui, le plasticien Mohamed Brahemia, le chanteur de folklore Brahim Tebali, le musicien Abdelkrim Zellagui et deux autres chanteurs de chant de tradition soufie, Mohamed Belkirat et Chérif Cherbouta, ont été distingués et honorés par des autorités locales. Dans son allocution, le chef de l'exécutif

local a précisé que des efforts sont déployés pour soutenir la création et la créativité dans la wilaya de Souk Ahras et la promotion de l'acte culturel dans toutes ses dimensions.

La réception prochaine du pôle culturel, de la maison de la culture et le parachèvement des travaux de réhabilitation du théâtre régional permettront de «donner un autre élan» au secteur de la culture et reflètera les capacités de plusieurs créateurs dans différents domaines, a indiqué, de son côté, le directeur de la culture.

R. C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Asselah (39, rue Asselah-Hocine, Alger-Centre)
Jusqu'au 23 juin :

Exposition de l'artiste peintre Omar Regane.

Galerie d'art Aïcha-Haddad (84, rue Didouche-Mourad, Alger)
Jusqu'au 23 juin :

Exposition de l'artiste peintre Imène Kaci-Moussa, intitulée «Challenge».

Maison de la culture Ould-Abderrahmane-Kaki (Mostaganem) :
Jusqu'à la fin du mois de juillet :

Exposition de peinture «25^e anniversaire du décès de Mohammed Khadda».

Musée d'art moderne et contemporain d'Alger (Rue Larbi-Ben-M'hidi, Alger)

Jusqu'à la fin du mois de juin : Exposition «Genèse II, une collection qui s'agrandit» avec des œuvres de Issiakhem, Khadda, Chegrane, Mokrani, etc.

Cirque national d'Algérie Cirque Amar (Chapiteau à Place Ardis, Pins Maritimes, Alger)

Jusqu'au 30 juillet : Spectacles du cirque Il Florelegio. Horaires : Du dimanche au jeudi, à 18h30, vendredi et samedi à 15h et à 18h30.

Au programme des soirées de Dar Abdeltif durant le ramadhan Du 9 juin au 1^{er} juillet à partir de 22h30 :

Jeudi 16/06 : Hamdi Benani
Vendredi 17/06 : Hamidou
Jeudi 23/06 : Lila Borsali
Vendredi 24/06 : Djafar Ait Menguellet

Jeudi 30/06 : Imzad
Vendredi 01/07 : Lemma Becharia

Salle El-Mouggar (Alger-Centre)
Lundi 13 juin 2016 à 22h30 :

Pensée à H'ssène Saadi
Anouar Tssabast
Malia Saadi
H'ssène Saadi

Mardi 14 juin 2016 à 22h30 :

Pensée à Hadj Guerrouabi
Mustapha Guerrouabi
Mohamed Achiche
Abderrezak Guenif

Mercredi 15 juin 2016 à 22h30 :

Pensée à Hadj Mohamed Anka
Abdelkader Cherchame
Sidali Boukhers
Mahdi Tamache

Jeudi 16 juin 2016 à 22h30 :

Récital : Hamidou

Vendredi 17 juin 2016 à 22h30 :

Pensée à Sadek El Bjaoui
Association de Sadek Bjaoui (Béjaia)

Football (JO-2016-préparation) Algérie

Raouraoua se réunit avec les Olympiques à Tikjda

■ Le président de la Fédération algérienne de Football (FAF), Mohamed Raouraoua, s'est réuni vendredi soir avec les joueurs de l'équipe nationale des moins de 23 ans (U-23) au lendemain de leur arrivée au Centre national des sports et loisirs de Tikjda, pour un stage de 20 jours en prévision des Jeux Olympiques de Rio 2016, rapporte la FAF, samedi, sur son site officiel.

Par Ali S.

Accompagné du président de la Ligue de football professionnel, Mahfoud Kerbadj, le président de la FAF a «évoqué l'ensemble des aspects sportifs, administratifs et organisationnels afin d'assurer la meilleure préparation pour l'équipe nationale olympique pour le rendez-vous brésilien», précise la même source. La sélection olympique a entamé jeudi un stage de préparation dans les hauteurs de Tikjda, à plus de 1 478 mètres d'altitude. Ils retrouveront Sidi Moussa le 8 juillet afin de préparer les deux rencontres amicales face à l'Irak, prévues les 13 et 17 juillet 2016. Le sélectionneur

national, le Suisse Pierre-André Schurmann, a retenu 26 joueurs en vue de ce regroupement. Le milieu de terrain de l'USM Alger, Zineddine Ferhat, ne s'est pas présenté et sera traduit lundi prochain devant la commission de discipline. Avant de se rendre à Tikjda, les joueurs ont subi, au début de cette semaine, des tests physiques et médicaux au niveau du Centre technique de Sidi Moussa (CTN). Les coéquipiers de Mohamed Benkabilia se rendront le 19 juillet en Suisse où ils joueront deux autres rencontres amicales face à des adversaires à désigner. Aux JO-2016, les Algériens affronteront dans le groupe D l'Argentine, le Portugal et le Honduras.

R. S.



Ph. > D. R.

Football/Super Coupe d'Algérie-2016 Six joueurs de l'USMA manqueraient le rendez-vous face au MCA



Six joueurs de l'USM Alger, qui devraient être retenus dans l'effectif de l'équipe nationale de football des moins de 23 ans (U-23) en vue des JO-2016 de Rio (5-21 août) vont devoir manquer le match de la Super-Coupe d'Algérie le 13 août prochain face au MC Alger. Il s'agit de :

Ayoub Abdellaoui, Mohamed Oussama Darfalou, qui faisaient partie de l'effectif de la saison dernière, alors que Abdelkader Meziane Bentahar a réintégré les rangs du club algérois après un prêt d'une saison au RC Arbaâ. Le milieu de terrain du Paradou AC, Raouf Benguit, prêté pour une saison à l'USMA, a fait porter à six le nombre de joueurs qui vont rater le derby algérois. Les six joueurs ont été convoqués pour un stage de 20 jours entamé jeudi dernier au Centre national des sports et loisirs de Tikjda. Le milieu de terrain de l'USM Alger, Zineddine Ferhat, ne s'est pas présenté et sera traduit lundi prochain devant la commission de discipline. Devant cette situation, la direction de l'USMA qui souhaitait reporter cette rencontre s'est vu signifier un «niet catégorique» de la part de la Ligue de football professionnel (LFP). L'USMA, champion en titre, rencontrera le MCA, vainqueur de la Coupe, pour la deuxième fois en Super-Coupe après l'édition de 2014 qui avait vu le Doyen l'emporter 1 à 0 au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

R. H.

MOB

Opéré d'une hernie inguinale, Yaya forfait face à Young Africans

L'attaquant du MO Béjaia (Ligue 1 algérienne de football), Faouzi Yaya, opéré vendredi d'une hernie inguinale, sera forfait pour la réception des Tanzaniens de Young Africans le dimanche 19 juin dans le cadre de la 1^{re} journée (Gr. A) de la phase de poules de la Coupe de la Confédération, a appris l'APS samedi auprès de la direction du club béjaoui. Le joueur, considéré comme une pièce essentielle dans le dispositif du nouvel entraîneur Nacer Sendjak, devra observer un repos pendant une période allant de 20 à 30 jours, selon la même source. Sendjak, intronisé à la barre technique en remplacement de Abdelkader Amrani, parti à l'ES Sétif, aura à cœur de réussir ses débuts sur le banc des «Crabes». Il sera



assisté de Lakhdar Adjali et Faouzi Moussouni. Éliminé en 1/8^{me} de finale de la Ligue des champions face aux Egyptiens du Zamalek (aller 2-0, retour 1-1), le MOB s'est qualifié ensuite à la phase de poules de la C2 aux dépens des Tunisiens de l'ES Tunis (aller 0-0, retour 1-1). Outre les Youngs Africans, le MOB affrontera également le TP Mazembe (RD Congo) et Medeama (Ghana).

R. T.

La saison prochaine

Le MC Alger avec une attaque «new look»

Le MC Alger entend évoluer la saison prochaine avec une attaque «new look» après le remue-ménage décidé dans ce secteur par son nouvel entraîneur, Djamel Menad, et qui s'est traduit jusque-là par le recrutement de quatre joueurs évoluant dans le secteur offensif, en attendant un cinquième. Après Zahir Zerdab et Antar Djemaoui, ex-sociétaires du MO Béjaia et de l'ASM Oran respectivement, le club de la capitale fera signer ce samedi deux autres éléments à vocation offensive, en l'occurrence, Hadj Bouguèche (USM El Harrach) et Zakaria Mansouri (Paradou AC), a appris l'APS auprès du club de Ligue 1 algérienne de football. Et si Menad axe son recrutement sur l'avant-garde, c'est parce qu'il a constaté «un sérieux manque» dans ce registre lors de l'exercice passé, selon ses dires. En 30 matchs de championnat, le vieux club de la capitale a inscrit 28 buts au cours de la saison 2015-2016, soit une moyenne de moins d'un but par rencontre. Aussi, le meilleur

buteur des Vert et Rouge étant un défenseur, à savoir, Abderrahmane Hachoud, auteur de six réalisations dans cette compétition. Le MCA a dû également son salut dans la frappe fulgurante de ce même joueur au cours de la finale de la Coupe d'Algérie pour s'imposer dans les dernières minutes du match face au NA Hussein sur la plus petite des marges, sauvant par là même la saison. Le club ayant patienté jusqu'à la 29^e et avant-dernière journée du championnat pour assurer son maintien parmi l'élite. Un scénario que Menad, qui effectue son deuxième passage au «Doyen» après celui de 2013, ne veut pas revivre. Raison pour laquelle il insiste sur un recrutement «ciblé et judicieux», a-t-il dit récemment lors de la présentation à la presse du latéral gauche, Brahim Boudebouda (ex-USM Alger), devenu depuis mardi passé la troisième recrue des Vert et Rouge. Le club algérois prendra part à la prochaine édition de la Coupe de la Confédération.

Y. S.

JSM Béjaia

Ouanas et Drifel s'engagent pour deux saisons

L'attaquant du NA Hussein Dey, Lakhdar Drifel, et le milieu de terrain de l'USM Blida, Hamza Ouanas, se sont engagés pour deux saisons avec la JSM Béjaia, devenant ainsi les deux premières recrues estivales du pensionnaire de la Ligue 2 Mobilis de football, a annoncé le club vendredi soir sur son site officiel. Par ailleurs, la JSMB a indiqué avoir trouvé un accord avec le défenseur de l'ES Sétif Amine Megatli qui devra officialiser son transfert «dans les prochains jours». Megatli (29 ans) avait déjà porté le maillot «vert et rouge»



de la JSMB pendant plusieurs saisons avant de s'engager en 2014 avec l'Entente. La JSMB a enregistré l'arrivée à la barre technique de l'entraîneur El Hadi Khezzar en remplacement de Lamine Kebir. Le club de la Soummam a dû attendre la 30^e et dernière journée pour assurer son maintien en Ligue 2 après une saison marquée par une instabilité criarde au niveau de l'encadrement technique qui a vu défiler pas moins de quatre techniciens : Amine Ghimouz, Said Hammouche, Ali Fergani et Lamine Kebir.

R. S.

Libéré par l'ES Sétif

Benlamri en route pour Al-Shabab

LE DÉFENSEUR Djamel Benlamri a officiellement obtenu son bon de sortie de l'ES Sétif lui permettant de prendre la direction du championnat d'Arabie saoudite où le club d'Al-Shabab a sollicité ses services, a appris l'APS samedi auprès de la formation sétifienne, pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football. Benlamri a récupéré sa lettre de libération la veille contre une «somme d'argent importante», a précisé la même source. S'il venait d'opter pour Al-Shabab, il rejoindra son ex-coéquipier à l'Entente, l'attaquant Mohamed Benyettou, au club de première division saoudienne depuis janvier 2016. Benlamri a passé une saison à l'ESS qu'il avait intégrée en provenance de la JS Kabylie (Ligue 1, Algérie).



T. H.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Affaire des moines de Tibhirine

Echange de prélèvements entre magistrats algériens et français

LE DOSSIER des moines de Tibhirine, longtemps parasité par des lectures fallacieuses, est depuis quelque temps appréhendé dans la sérénité et dans un souci partagé d'échange de vérité, entre les deux «parties», Algérie et France. Ainsi, un jalon nouveau a été posé dans cette voie cette semaine à Alger. On apprend de source judiciaire que «dans le cadre de la coopération judiciaire relative à l'affaire des moines de Tibhirine, et en exécution de la commission rogatoire émise par le juge d'instruction algérien, une réunion entre les magistrats des deux

pays chargés du dossier, accompagnés d'experts, s'est tenue en date du 9 juin 2016 au tribunal de Sidi M'hamed». Lors de cette réunion, il a été effectué la remise aux autorités judiciaires algériennes les prélèvements d'échantillons biologiques de références des familles des victimes demandés dans le cadre de l'expertise algérienne. Lors de la même réunion, il a été procédé à la remise à la partie française des prélèvements biologiques demandés dans le cadre de l'exécution de leur commission rogatoire, selon la même source.

Safy T.

Béjaia

Poésie et musique dans la rue

UN SPECTACLE poétique et musical en plein air a égayé samedi soir l'esplanade «Said-Mekbel» de Béjaia où slameurs, poètes et musiciens nourris à la passion des mots et aux résonances des guitares s'y sont accordés pour offrir au public un moment d'émotion aussi rare que généreux.

Très ludique, la rencontre a mis en vedette des acteurs, pas forcément connus, certains s'y sont prêtés au «jeu» sans qu'ils se soient annoncés, mais qui partagent tous la même passion dévorante pour l'art littéraire et/ou musical, invités ainsi à décliner leur sensibilité et le fond de leur extase.

Le cocktail, fait de déclamations poétiques voire lyriques sur fond sonore de guitares a ravi le public qui a suivi avec délectation. Certains sortis en simple promenade nocturne en ce ramadhan, sont restés jusqu'au bout de la nuit à suivre le déroulement et à profiter de ce moment privilégié et original. L'occasion, en fait, au-delà de sa polarisation thématique, a été soutenue par l'ouverture d'un «espace livre» qui a rajouté à sa magnificence.

Au-delà de l'offre de livres par une maison d'édition de la région, beaucoup en ont profité

pour se débarrasser de leurs vieux ouvrages et les échanger par d'autres.

Un troc s'y est installé au grand bonheur des amateurs de lecture. Ravi de ce succès, les organisateurs, en l'occurrence les membres du «Café littéraire de Béjaia» escomptent rapidement renouveler l'expérience, en améliorant notamment son contenu et en lui donnant un cachet plus convivial et plus distrayant, en offrant le livre, le café, le thé et le qalb el louz. «Nous allons en faire un moment de rencontre, d'échange, de partage et de promotion du livre.

L'objectif n'étant rien de plus que de redonner le goût de la lecture au public», promet kader Sadji, un des organisateurs. Le café littéraire, sorti des limbes fin 2008, est devenu un acteur majeur de la promotion culturelle et littéraire de la région.

Au-delà de ses activités circonstanciées, à l'instar de ce rendez-vous spécial ramadhan, il organise, chaque semaine, une rencontre publique avec des écrivains de toutes les disciplines sans distinction (littérateurs, sociologues, politologues, entre autres), invités à soumettre leurs ouvrages au débat libre.

Racim C.

Opération toujours en cours

Les quatre terroristes abattus à Médéa identifiés

LES QUATRE terroristes abattus mercredi à Médéa par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), dans une opération toujours en cours, ont été identifiés, a indiqué dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, l'opération d'identification des quatre criminels

abattus le 8 juin 2016 par un détachement de l'ANP dans la zone de Rouakeche, wilaya de Médéa/1^{re} Région militaire, a permis de reconnaître : «T. Hafidh», «A. Abdelouaheb» dit Abou Ammar, «D. Messaoud» dit Fares et «M. Kamel» dit Athmane», a précisé la même source. L'opération est toujours en cours, a ajouté le MDN.

R. N.

LES HARRAGA DÉTERMINÉS À ALLER JUSQU'AU BOUT DE LEUR RÊVE



Djalou@hotmail.com

Premier league/Leicester City

Mahrez pas encore fixé sur son avenir

■ Mahrez (17 buts/11 passes décisives) a réalisé une saison exceptionnelle avec Leicester, sacré champion d'Angleterre pour la première fois de son histoire.

Par Racim S.

Le milieu de terrain international algérien de Leicester City (Premier league anglaise de football), Riyad Mahrez, est resté évasif concernant son avenir avec les Foxes au moment où il est convoité par plusieurs grosses cylindrées. «C'est flatteur mais comme j'ai dit il n'y a rien d'acquis, rien de fait. (...) Pour l'instant je n'ai pas pris de décision. On verra. Il est possible que je reste, il est possible que je parte», a affirmé Mahrez (25 ans) dans un entretien accordé dimanche au site Foot Mercato. Mahrez (17 buts/11 passes décisives) a réalisé une saison exceptionnelle avec Leicester, sacré champion



Ph. > DR

d'Angleterre pour la première fois de son histoire. L'ancien joueur du Havre AC (Ligue 2/France) a révélé les excellents rapports qu'il entretient avec son entraîneur, l'Italien Claudio Ranieri, un détail

qui pourrait le dissuader de partir. «C'est possible que je reste à cause de Ranieri (...) C'est quelqu'un avec qui j'échange beaucoup. On a une très bonne relation», a-t-il ajouté. Enfin, Mahrez est revenu la saison de Leicester affirmant qu'elle «s'est très bien passée. Comme vous le savez, on a gagné le championnat c'était très important. C'est incroyable. C'était de loin la meilleure saison de ma carrière (...) Je ne me mets pas la pression (pour la saison prochaine). Ce sera la saison de la confirmation. Sans pression, il faudra faire le travail», a-t-il conclu.

R. S./APS

Fusillade en Floride

Nouveau bilan : 50 morts et 42 blessés

AU MOINS 50 personnes ont été tuées et 42 autres blessées au cours d'une fusillade dans la nuit de samedi à dimanche dans un night-club d'Orlando, en Floride, indique un nouveau bilan de la police locale. Les troupes d'élite américaines du SWAT sont entrées pour délivrer les personnes retenues en otages par un homme armé qui s'était barricadé dans une boîte de nuit «Pulse» avant d'ouvrir le feu sur les personnes qui se trouvaient à l'intérieur de l'établissement. «Cela a tourné à la prise d'otages vers 05h00 (09h00 GMT) ce matin, la décision a été prise de secourir les otages qui étaient à l'intérieur», a déclaré le chef de la police, John Mina, lors d'un point de presse. «Malheureusement, il y a des gens qui sont morts par balle, autour d'une vingtaine, à l'intérieur du night-club», a déclaré de son côté l'agent spécial du FBI, Ron Harper, au même point de presse. Il a ajouté que 42 blessés avaient été évacués vers

les trois hôpitaux les plus proches. Un précédent bilan faisait état de deux morts et 10 blessés. Aucune information sur l'identité de l'assaillant ou les circonstances de cette attaque meurtrière n'ont été divulguées dans l'immédiat.

R. I.

Athlétisme/Meeting Stanislas

Makhloufi engagé demain sur le 800m

L'ATHLÈTE algérien Taoufik Makhloufi, champion olympique en titre du 1500m, sera engagé sur le 800m du meeting Stanislas, demain 14 juin à Nancy (Nord de la France). Le coup d'envoi de cette course sera donné à 18h36 (heure algérienne) sur la piste du stade Raymond-Petit. Une compétition qui entre dans le programme de préparation de Makhloufi, aussi bien pour les Championnats d'Afrique d'athlétisme (22-26 juin, en Afrique du Sud) que pour les jeux Olympiques de Rio (5-21 août, au Brésil). Le champion algérien, qui alterne les courses entre ses deux spécialités préférées (800m et 1500m) reste sur une assez bonne performance au meeting d'Oslo (Norvège) comptant pour la Ligue de Diamant, où il a pris la 3^e place jeudi dernier, avec un chrono de 3:52.24 sur le «Mile». Cette course a été remportée par le Kényan Asbel Kiprop en 3:51.48, devant son compatriote Elijah Motonei Manangoi, 2^e en 3:52.04. Sur 800m, le champion olympique de 2012 à Londres a déjà réalisé cette saison un chrono de 1:44.91 à Rabat (Maroc).

R. S.